

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Scolaire ESSA Inc.	Numéro de permis 2009908	Date d'inspection Le 29 octobre 2025	
Nom de l'établissement Halte Scolaire ESSA Inc.		Numéro de téléphone (506) 344-3064	
Adresse 65 rue De L'École Lamèque NB E8T 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,	24(1)(b)(i)	07 nov. 2025	
Commentaires : 4 dossiers demandent d'être révisés, discussion avec l'administratrice.			

### Commentaires généraux

Compte rendu de la visite de surveillance en fin de journée.

Le ratio éducatrices/enfants est respecté au moment de la visite effectuée en fin de journée dans l'établissement.

- Tous les documents requis sont affichés sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace réservé aux casiers à l'entrée de l'établissement.
- Les dossiers des enfants sont complets et incluent l'ensemble de la documentation requise. Un échantillon de 12 dossiers sur 24 a été examiné. À l'exception de quatre dossiers nécessitant une mise à jour de la date d'expiration du numéro d'assurance maladie.
- Les consentements parentaux requis sont présents, signés et datés dans les dossiers. Un échantillon de 3 dossiers sur 9 a été vérifié à cet effet.
- Avant l'arrivée des enfants, un échange a eu lieu avec les éducatrices afin de discuter du déroulement de la journée.

À leur arrivée, les enfants se rendent dans le local afin de prennent leur collation, quelque enfant vont à la salle de bain. Par la suite, les enfants sont en jeux libres avant de partir jouer à l'extérieur pour la fin de la journée.

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 29 octobre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Lisa Simard

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 octobre 2025

---

Date